



ASSOCIATION NATIONALE
POUR LA CONCERTATION
ENTRE DECIDEUR
ET CITOYENS

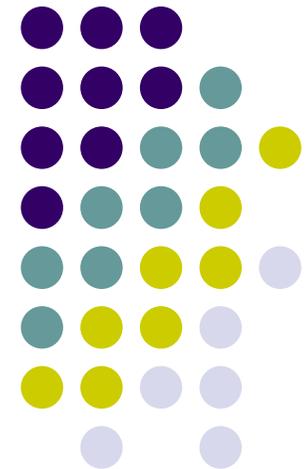
Décider ensemble

*Créer une culture
de la décision partagée*

Décider Ensemble

Sénat

Lundi 26 mai 2008

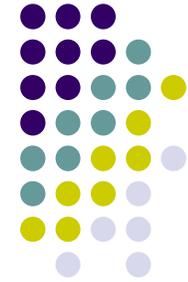




Sommaire

- **Présentation de Décider Ensemble**
 - Les instances de Décider Ensemble
 - Les travaux de Décider Ensemble
- **Les perspectives du Grenelle de l'Environnement dans le domaine de la Gouvernance**
 - Le projet de loi Borloo et les trois axes de réforme
 - La mission confiée par le Premier ministre à Bertrand Pancher

Les instances de Décider Ensemble et son réseau



1. Le Conseil d'Administration

- **Président** : Bertrand Pancher
- **Trésorier** : Jacques Breton (CNCE)
- **Secrétaire général** : Paul de Viguerie (CES)
- **Les trois collèges** :
 - Entreprises (RFF, Orange, Ciments Calcia, EDF, RTE, LVMH, ...)
 - Associations (CNCE, Orée, CLCV, FMVM, etc.)
 - Collectivités locales (Auxerre, Châlons-en-Champagne, Aveyron, Verrières-le-Buisson, ...)

2. Le conseil scientifique

- **Président** : Patrice Carré
- **Composition** :
Spécialistes reconnus des questions de concertation et chercheurs issu d'horizons variés

Les travaux de Décider Ensemble (1/3)



1. La veille bibliographique et le retour d'expérience

- **Objectif :**
Fournir un ensemble de références bibliographiques et d'exemples concrets de concertation aux adhérents de l'association
- **Principes :**
 - Réaliser une veille scientifique claire et accessible des ouvrages et des articles de la presse spécialisée
 - Mettre un accent particulier sur les ouvrages proposant une analyse des méthodes
 - Partager des expériences sur des projets très divers

Les travaux de Décider Ensemble (2/3)



2. La formation

- **Principes :**
 - S'adresser aux cadres en charge de projets d'aménagement ou de projet industriel
 - Proposer une diversité de points de vue aux stagiaires
 - Proposer des méthodes et des outils concrets de concertation
- **Exemples :**
 - Formations des directeurs et chefs de projets de GRT-Gaz
 - Formation des cadres de la fonction publique territoriale en partenariat avec l'ENACT d'Angers

Les travaux de Décider Ensemble (3/3)



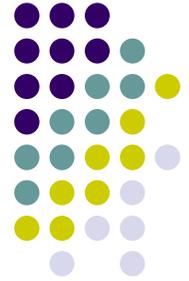
3. Les rencontres de Décider Ensemble

- **Principe des rencontres de Décider Ensemble :**
A partir d'un cas concret de concertation, élargir le débat aux questions de gouvernance et de concertation : rôle de l'expertise, relations entre concertation et décision, relation entre la concertation et son territoire, rôle des nouvelles technologies de l'information...
- **Premières Rencontres de Décider Ensemble le 3 juillet de 9h15 à 12h15 à l'Assemblée Nationale**
« Un exemple de concertation réussie : le débat public pour la refonte de l'usine d'épuration Seine Aval »

Intervenants :

- Élus
- Membres de la Commission Particulière du Débat Public
- Associations
- Experts

Les perspectives du Grenelle de l'Environnement dans le domaine de la Gouvernance



- **Le projet de loi Borloo** et les trois axes de réforme concernant la gouvernance
- **Zoom sur la mission confiée par le Premier ministre à Bertrand Pancher** auprès du ministre de l'écologie (comité opérationnel n°24 du Grenelle de l'environnement)

Le projet de loi Borloo et les trois axes de réforme



1. Réforme des institutions :

- Meilleure prise en compte des acteurs environnementaux, notamment dans les CESR
- Création d'une instance consultative des élus des différents niveaux de collectivités locales
- Évaluation environnementale des documents d'urbanisme

2. Réforme des procédures de participation :

- Réforme de l'enquête publique pour améliorer la participation
- Réforme du débat public pour élargir le champ des possibilités de saisine et faciliter l'après débat
- Réorganisation de l'expertise environnementale dans un cadre intégrant les « 5 collèges »

3. Autres projets de réforme (non traités ici) :

- Plus grande prise en compte du facteur environnemental dans le fonctionnement des entreprises
- Plus grande information des consommateurs
- Efforts dans le domaine de l'éducation à l'environnement

La mission confiée par le Premier ministre à Bertrand Pancher (1/2)



- **Titre : Institutions et représentativité des acteurs**
- **Objectif:**
Faire des propositions sur les critères de représentativité des associations et les moyens de leur intégration dans les instances de gouvernance.
- **Méthodologie :**
 - Mise en place d'un comité opérationnel (comop n°24)
 - Auditions auprès de personnalités qualifiées
- **Qui sont ces nouveaux acteurs ?**
 - Les associations de protections de l'environnement
 - Les associations d'usagers de la nature
 - Les fondations reconnues d'utilité publique de protection de l'environnement
- **Quelles sont les institutions concernées ?**
 - LE CES
 - LE CNDD (Conseil National du Développement Durable)
 - Le CNE (Conseil National des Exécutifs)
 - La CNDP (Commission Nationale du Débat Public)
 - Le Comité de suivi du Grenelle de l'environnement

La mission confiée par le Premier ministre à Bertrand Pancher (2/2)



1. La démocratie écologique, à toutes les échelles du territoire :

- **Objectif:**
Faire des propositions concernant l'élargissement des instances de gouvernance à de nouveaux acteurs.
- **Principales propositions :**
 - A l'échelle nationale, à l'échelle régionale et à l'échelle départemental et locale, les acteurs de l'environnement sont intégré dans les instances consultatives.
 - La composition du CES est réformée, sa consultation est obligatoire pour toutes les lois relatives à l'environnement
 - Création d'un commission parlementaire dédiée à l'environnement

2. Les critères de représentativité

- **Objectif :**
Définir des critères de représentativités des nouveaux acteurs pour les intégrer aux instances de gouvernance en leur donnant une légitimité la moins contestable possible.
- **3 filtres de critères:**
 - 1° : Critères obligatoires et communs aux trois groupes
 - 2° : Critères d'éligibilité à la représentativité spécifiques à chaque groupes
 - 3° : Critères d'évaluation de la représentativité